

ÉTATS FINANCIERS
pour
LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation canadienne des pompiers morts en service (la "Fondation"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation, les variations de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de dons, dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits tirés de dons, au revenu net et aux flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017, à l'actif à court terme au 31 décembre 2018 et 2017 et à l'actif net au 1^{er} janvier 2017 et 2018 et au 31 décembre 2017 et 2018. Notre opinion d'audit sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été modifiée en conséquence en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 9 septembre 2019.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	455 789 \$	370 901 \$
Certificats de placement garantis - note 4	907 833	742 883
Titres négociables - note 5	51 179	-
Débiteurs	128 623	121 169
Sommes dues par l'État	9 944	25 432
Inventaire - note 6	38 691	38 792
Frais payés d'avance	<u>1 548</u>	<u>1 086</u>
	<u>1 593 607 \$</u>	<u>1 300 263 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	18 269 \$	16 801 \$
APPORTS REPORTÉS - note 7	<u>165 058</u>	<u>129 673</u>
	<u>183 327</u>	<u>146 474</u>
ACTIF NET		
Actif net non grevé d'affectations	<u>1 410 280</u>	<u>1 153 789</u>
	<u>1 593 607 \$</u>	<u>1 300 263 \$</u>

Approuvé par le Conseil:

DAVID SHEEN
 Administrateur

BRUCE PARADIS
 Administrateur

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus		
Levées de fonds de iMedia (auparavant le CBU)	157 464 \$	150 511 \$
Dons reçus:		
Avec reçus	24 349	34 830
Autres	192 032	158 215
Commanditaires	29 744	46 000
Ventes de souvenirs	26 132	26 112
Funérailles - note 7	2 000	2 100
Bourses d'étude - note 7	16 882	15 991
Centraide	4 035	2 828
Intérêts	19 601	21 431
Autres	<u>8 490</u>	<u>1 715</u>
	<u>480 729</u>	<u>459 733</u>
Dépenses		
Cérémonie annuelle	60 337	55 259
Publicité et promotion - note 6	40 601	48 331
Dépenses des familles LODD	24 856	27 792
Bourses d'étude	16 882	15 991
Honoraires	15 560	15 040
Frais professionnels	16 395	11 700
Exécutif et administrateur	13 671	7 807
Loyer	13 209	13 400
Frais de bureau	7 520	10 112
Camp F.A.C.E.S.	4 714	5 032
Assurances	4 560	4 134
Funérailles	2 000	2 100
Intérêts et frais bancaires	566	682
Levées de fonds	<u>299</u>	<u>27</u>
	<u>221 170</u>	<u>217 407</u>
Revenu net avant perte non réalisée sur placements	259 559	242 326
Perte non réalisée sur placements	<u>3 068</u>	<u>-</u>
Revenu net	256 491	242 326
Actif net au début de l'exercice	<u>1 153 789</u>	<u>911 463</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>1 410 280</u> \$	<u>1 153 789</u> \$

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net	259 559 \$	242 326 \$
Ajustements pour:		
Débiteurs	(7 454)	(54 091)
Sommes dues par l'État	15 488	(7 259)
Inventaire	101	5 349
Frais payés d'avance	(462)	(183)
Créditeurs et charges à payer	1 468	7 248
Apports reportés	<u>35 385</u>	<u>(11 766)</u>
	<u>304 085</u>	<u>181 624</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats de placements - net	<u>(219 197)</u>	<u>(17 986)</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	84 888	163 638
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>370 901</u>	<u>207 263</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>455 789 \$</u>	<u>370 901 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

1. **NATURE DES OPÉRATIONS**

La Fondation canadienne des pompiers morts en service ("Fondation") est une organisation qui fut originalement constituée selon les provisions de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et qui par la suite a été prorogée selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré. Les objectifs principaux de la Fondation sont de planifier, diriger et gérer un service commémoratif annuel en hommage aux pompiers canadiens morts en service; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service pour le transport et l'hébergement durant le service commémoratif annuel; de fournir un soutien aux familles par le biais de bourses d'études et autres formes d'aide financière (frais funéraires et Camp F.A.C.E.S.); et de toute autre façon, de rendre hommage aux pompiers morts en service.

Le siège social de la Fondation se situe à Ottawa, en Ontario.

2. **SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Base de comptabilité

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant un effet potentiel sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les estimations sont révisées chaque année et lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La direction établit des estimations comptables lors de la détermination des créances douteuses, de l'évaluation de l'inventaire, et de l'estimation des charges à payer importantes.

Constatation des revenus

Les revenus provenant des contrats de publicité de iMedia sont reconnus au cours de la période du contrat. Les revenus provenant des dons et commandites sont reconnus lorsque reçus, et les revenus provenant des placements lorsqu'ils sont gagnés. La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont reconnus comme revenu dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont encourues. Les apports non affectés sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir et si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de souvenirs sont reconnus lorsque la marchandise est vendue.

Évaluation des instruments financiers

L'encaisse, les certificats de placements garantis et les titres négociables sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou coût après amortissement à la date des états financiers.

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette selon la méthode du premier-entré, premier-sorti.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risque auxquelles la Fondation peut être soumise au 31 décembre 2018.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit dû à la possibilité que les parties liées pourraient faire défaut à leurs obligations financières. Le risque maximum de crédit de la Fondation est la somme de son encaisse, de ses certificats de placements garantis, de ses titres négociables et de ses débiteurs. L'encaisse, les certificats de placements garantis et les titres négociables de la Fondation sont déposés auprès d'une coopérative de crédit canadienne enregistrée et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. La Fondation gère son risque de crédit en raison de ses débiteurs en passant en revenu ses débiteurs classés par échéance chaque mois et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en gardant compte des prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement et en conservant certains actifs sous forme très liquide.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque du taux de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) *Risque du taux de change*

Le risque du taux de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de la Fondation sont tous en devise canadienne et la Fondation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que la Fondation n'est pas sujette à un risque du taux de change important.

ii) *Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

La Fondation gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des certificats de placements garantis ayant des taux d'intérêt fixes. Ainsi, le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Fondation est minime.

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autre que celles dont la cause est le risque de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

La Fondation est sujette au risque de prix autre en raison de ses titres négociables. La Fondation gère ce risque en investissant dans des actions de secteurs à faible volatilité.

Changement dans le niveau des risques

À l'exception d'une augmentation du risque de prix autre, il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

4. CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS

Les certificats de placement garantis se composent de ce qui suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Comtech Fire Credit Union - 2.75%, vient à échéance en septembre 2021	79 667 \$	77 605 \$
Comtech Fire Credit Union - 2.75%, vient à échéance en octobre 2021	79 487	77 424
Comtech Fire Credit Union - 1.82%, vient à échéance en janvier 2020	108 547	-
Comtech Fire Credit Union - 1.82%, vient à échéance en janvier 2020	81 411	-
Comtech Fire Credit Union - 2.00%, vient à échéance en janvier 2020	79 980	78 441
Comtech Fire Credit Union - 2.00%, vient à échéance en juillet 2020	164 410	162 842
Comtech Fire Credit Union - 2.00%, vient à échéance en juillet 2020	82 205	81 421
Comtech Fire Credit Union - 2.00%, vient à échéance en juillet 2020	79 406	78 649
Comtech Fire Credit Union - 3.05%, vient à échéance en mai 2023	152 720	-
Comtech Fire Credit Union - 1.85%, échu pendant l'année	-	106 572
Comtech Fire Credit Union - 1.85%, échu pendant l'année	-	<u>79 929</u>
	<u>907 833 \$</u>	<u>742 883 \$</u>

5. TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables se composent de ce qui suit :

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Valeur marchande</u>	<u>Coût</u>	<u>Valeur marchande</u>	<u>Coût</u>
Les placements sont composés de :				
Encaisse	404 \$	404 \$	-	\$
Canadian National Railway	26 289	30 176	-	-
Rogers Communications Inc.	<u>24 486</u>	<u>23 667</u>	-	-
	<u>51 179 \$</u>	<u>54 247 \$</u>	-	\$

6. INVENTAIRE

Le montant d'inventaire passé à la dépense pour l'exercice courant est de 25 659 \$ (2017 - 22 688 \$) et il est compris dans le compte de dépenses publicité et promotion.

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les fonds qui ont été reçus à des fins spécifiques, comme suit:

	<u>2018</u>		<u>2017</u>
	<u>Bourses d'études</u>	<u>Frais funéraires</u>	<u>Total</u>
Apports reportés au début de l'exercice	52 888 \$	76 785 \$	129 673 \$
Contributions reçues dans l'année	54 267	-	54 267
Imputés aux résultats de l'exercice	<u>(16 882)</u>	<u>(2 000)</u>	<u>(18 882)</u>
Apports reportés à la fin de l'exercice	<u>90 273 \$</u>	<u>74 785 \$</u>	<u>165 058 \$</u>
			<u>141 439 \$</u>
			6 325
			<u>(18 091)</u>

8. **BÉNÉVOLAT**

Le travail de la Fondation dépend des services bénévoles de ses administrateurs, de sa direction et de ses membres. Ces services ne sont habituellement pas achetés par la Fondation et en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur, la valeur de ces services offerts à titre gratuit n'est pas constatée dans les états financiers.

9. **ENGAGEMENTS**

La Fondation loue un local d'entreposage sur une base mensuelle. Le taux de location mensuel pour ce local est établi à 159 \$ depuis le 1 novembre 2017 et est sujet à des révisions périodiques. La Fondation loue aussi son espace de bureau sur une base mensuelle à raison de 900 \$ par mois.